

## Pourquoi adapter les stations de la ligne 14 ?

L'augmentation de l'offre de transport sur la ligne 14 (via le passage de 6 à 8 voitures) est rendue nécessaire par différents projets de transport et urbains. Elle est aussi induite par l'évolution de la mobilité en région Île-de-France et la croissance naturelle du trafic.

### Les projets de transports à venir

- > La désaturation de la ligne 13 par le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen ;
- > le réseau de transport public du « Grand Paris Express » ;
- > d'autres projets tels que le prolongement du RER E à l'ouest, le prolongement du tramway T3 à Porte d'Asnières (tramway des maréchaux), les schémas directeurs des RER A, B, C et D.

### Les projets urbains à venir

On peut citer certains projets urbains tels que le projet Clichy-Batignolles, le projet Bercy-Charenton ou le projet Paris Rive gauche situés dans la métropole parisienne.

### L'augmentation de l'offre de transport de la ligne 14

Afin de maintenir la qualité du service offerte aux voyageurs, le STIF et la RATP ont décidé de porter la capacité maximum de la ligne 14 à 40 000 voyageurs à l'heure, et ce dès 2018. Pour y parvenir, le nombre de voitures par navette sera porté de 6 à 8.

### Des adaptations nécessaires sur les stations existantes

Le passage des rames de 6 à 8 voitures nécessite de revoir le dimensionnement de certains accès ainsi que des réaménagements en station afin de pouvoir évacuer l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre, et répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), dont les utilisateurs de fauteuils roulants (UFR). Ainsi il est indispensable d'adapter les stations existantes.



## L'enquête publique et ses modalités

L'enquête publique a pour objectif d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet afin d'éclairer les décisions à prendre par le maître d'ouvrage. Pour le projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14, l'enquête publique doit permettre de :

- présenter l'insertion du projet dans son environnement ;
- adapter le Plan Local d'Urbanisme de Paris.

Cette enquête est conduite sous l'égide du commissaire enquêteur M. Serge Le Meulais.

### Pour vous informer

Consultez le dossier d'enquête publique, l'exposition et les documents d'information sur le projet :

- en mairies d'arrondissements : 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> <sup>(1)</sup> ;
- à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris <sup>(2)</sup> ;
- et sur le site internet :

[www.adapter-les-stations-de-la-ligne-14.com](http://www.adapter-les-stations-de-la-ligne-14.com)

### Pour vous exprimer

Consignez vos observations, remarques ou suggestions sur le registre disposé à cet effet :

- en mairies d'arrondissements : 1<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> <sup>(1)</sup> ;
- à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris <sup>(2)</sup>.

Rencontrez le commissaire enquêteur lors d'une de ses 6 permanences :

**Mairie du 9<sup>e</sup> :** 6, rue Drouot – 75009 Paris

- mardi 5 novembre de 10h à 13h
- jeudi 21 novembre de 15h30 à 18h30

**Mairie du 12<sup>e</sup> :** 130 avenue Daumesnil – 75012 Paris

- jeudi 17 octobre de 15h30 à 18h30
- lundi 18 novembre de 10h à 13h

**Mairie du 13<sup>e</sup> :** 1, place d'Italie – 75013 Paris

- jeudi 7 novembre de 16h à 19h
- vendredi 15 novembre de 10h à 13h

Envoyez un courrier à l'adresse suivante :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris  
DRIEA – Unité territoriale de Paris

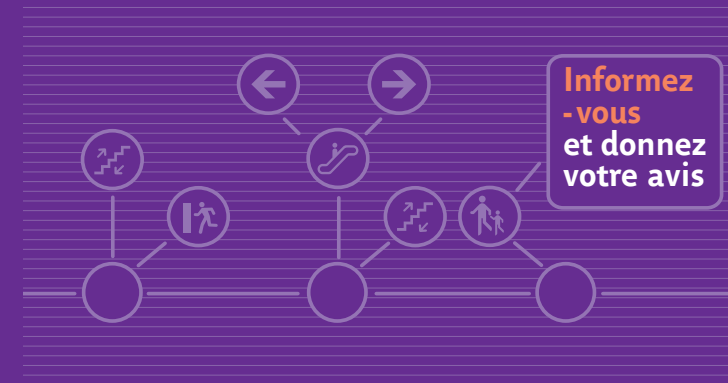
5, rue Leblanc – 75015 Paris

à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur du projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14

<sup>(1)</sup> Horaires d'ouverture au public des mairies >  
lundi – vendredi : 8 h 30 – 17 h / jeudi : 8 h 30 – 19 h 30

<sup>(2)</sup> Horaires d'ouverture au public de la préfecture >  
lundi – vendredi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h

## ADAPTATION DES STATIONS EXISTANTES DE LA LIGNE 14



# Enquête publique

du 17 octobre  
au 22 novembre 2013

RATP - octobre 2013 - Ne pas jeter sur la voie publique.



[www.adapter-les-stations-de-la-ligne-14.com](http://www.adapter-les-stations-de-la-ligne-14.com)



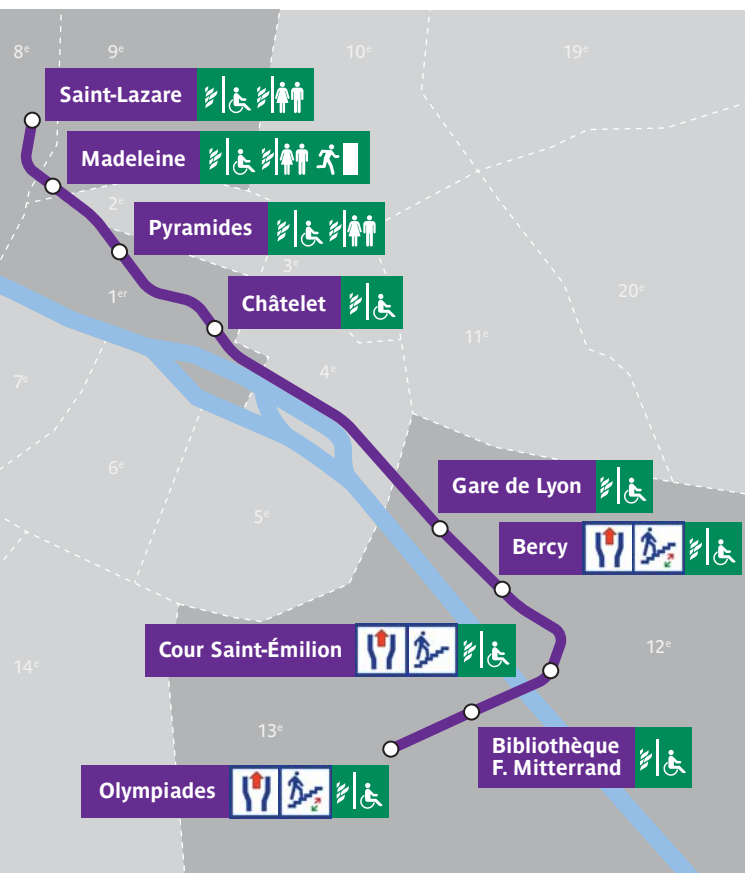
îledeFrance



MAIRIE DE PARIS



# Les aménagements réalisés dans les stations de la ligne 14



## Élargissement de 3 accès principaux

À Olympiades et Cour Saint-Émilion, les accès principaux seront élargis pour intégrer des escaliers supplémentaires.

À Bercy, les 2 escaliers composant l'accès principal place du Bataillon du Pacifique seront déplacés, les circulations des voyageurs au niveau de l'accès principal vers les quais de la ligne 14 et entre les quais des lignes 14 et 6 seront réaménagés.



## Création d'accès secondaires

À Bercy un nouvel accès à la station sera créé rue de Bercy. Il facilitera la correspondance avec la gare de Paris-Bercy depuis les quais de la ligne 14.

À Olympiades, un accès secondaire sera créé à l'est de la station, améliorant ainsi la desserte de ce quartier.



## Une nouvelle sortie

À Cour Saint-Émilion, une nouvelle sortie sera réalisée rue François Truffaut, au sud de la station.



## Création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS)

Les EAS, qui seront réalisés dans l'ensemble des 9 stations de la ligne, permettent la mise en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR) et des utilisateurs de fauteuils roulants (UFR) en cas de sinistre.



## Création de zones hors sinistre

Elles permettent la mise en sécurité du public à l'abri des fumées et des effets thermiques.



## Création d'une issue de secours

À Madeleine, une nouvelle issue de secours sera réalisée.



## Les acteurs

Le projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14 relève de la maîtrise d'ouvrage exercée conjointement par le STIF et la RATP.

Le STIF a souhaité confier, pour les étapes à venir de ce projet, l'ensemble des missions et des responsabilités du maître d'ouvrage à la RATP.



## Le financement

Les financeurs du projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14 sont la Région Île-de-France, la Société du Grand Paris, la Ville de Paris et la RATP.

Les financeurs des aménagements complémentaires de l'accès secondaire à Bercy sont l'État et la Région Île-de-France. Le coût du projet d'adaptation des stations existantes de la ligne 14 est estimé à 109,1 M€ et 5,9 M€ pour les aménagements complémentaires de l'accès secondaire à Bercy (aux conditions économiques de janvier 2012).

## Le calendrier du projet

Du 21 juin au 13 juillet 2012

Concertation préalable

Du 17 octobre au 22 novembre 2013

Enquête publique

2014

Lancement des travaux

2018

Mise en service